



Conseil Municipal de Ribaute les Tavernes

Procès-Verbal de la Séance du 6 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, **le 6 mars à 19h**, le Conseil Municipal de Ribaute les Tavernes, régulièrement convoqué le 20 février 2025, s'est réuni, sous la Présidence de **Monsieur Frédéric ITIER**, Maire.

Présents : ITIER Frédéric POMARET Richard COMBEMALE Pierre-Marie BRAGA Frédéric D'HAYER Fabien GISBERT Pierre COULOMB Any MAINGOUTAUD Rodolphe RAIBAUD Joëlle SPITZ Françoise BECK Marjorie JABOULAY Marie

Absents : NEVEU Magali ITIER Nadège OSTALRICH Christophe DOMINGUES Pépito MAURIN Vincent

Le quorum étant atteint, le Conseil peut, conformément au Code Général de la fonction publique, valablement délibérer.

Nomination du Secrétaire de séance : Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal nomme, **à l'unanimité**, M. Richard POMARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2025 : Monsieur le Maire demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations concernant le procès-verbal de la séance du 12 février 2025. Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, le procès-verbal de la séance du 12 février 2025.

Le procès-verbal est signé par le Président et le secrétaire.

Points à l'ordre du jour :

1. Convention avec ENEDIS branchement complexe sportif sur la parcelle AR n°828 *Rapporteur : Monsieur le Maire*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de signer une convention avec ENEDIS pour le branchement électrique du nouveau complexe sportif.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide d'autoriser le Maire à signer la convention CS06 avec ENEDIS.

Communications du Maire :

Hangar de Mme BOUCHET Violaine

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a rencontré Mme BOUCHET Violaine pour l'acquisition du hangar, lui appartenant, à l'angle de la Rue des Camisards et de la Route d'Alès. Cette acquisition permettrait à la commune de sécuriser le carrefour en démolissant le bâtiment. Elle n'envisageait pas de le vendre dans l'immédiat, cependant, elle va demander une estimation à une agence immobilière pour pouvoir faire une proposition à la commune.

Construction nouvel hangar municipal

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que le permis de construire du nouvel hangar municipal a été délivré. L'appel d'offre pour le choix des entreprises va être lancé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Dernier feuillet

Liste récapitulative des délibérations de la séance du 6 mars 2025 :

Délibération n°	Objet	Approuvée
DE_2025_02_04	Convention avec ENEDIS branchement complexe sportif sur la parcelle AR n°828	à l'unanimité

Membres Présents : ITIER Frédéric POMARET Richard COMBEMALE Pierre-Marie BRAGA Frédéric D'HAYER Fabien GISBERT Pierre COULOMB Any MAINGOUTAUD Rodolphe RAIBAUD Joëlle SPITZ Françoise BECK Marjorie JABOULAY Marie

Le Maire, Frédéric ITIER

Le Secrétaire, Richard POMARET

